

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Angers, le 9 janvier 2012

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE D'ANGERS

LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE

Le procureur de la République
Près le tribunal de grande instance d'ANGERS

à

Madame GRIESSER BETTEX
20 Avenue Patton
49000 ANGERS

v/réf. : votre courrier en date du 12/12/11

n/réf. : 57A22/11

Madame,

Votre lettre du 12 décembre 2011 a retenu toute mon attention. Tout en comprenant votre désarroi, je ne puis que vous rappeler que je n'ai aucune compétence pour modifier le sens des décisions rendues et ne puis que vous renvoyer aux termes de mon courrier du 14 décembre 2011.

Je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de ma parfaite considération.

Le Procureur de la République,



Brigitte ANGIBAUD